

L'organisation de la restauration municipale évolue en 2019

Dans le cadre de la mutualisation des moyens entre le collège et les écoles maternelles et élémentaires concernant la restauration scolaire, l'organisation de cette dernière évolue.



A partir du 7 janvier 2019, **tous les repas des élèves des écoles libercourtoises seront préparés directement au collège.** Les élèves scolarisés aux groupes scolaires Jaurès et Curie continueront à prendre leur repas au restaurant Berthe Dupuis. Les élèves du groupe scolaire Pantigny auront quant à eux un nouveau lieu de restauration, dans le restaurant du collège, flambant neuf.

Afin de s'adapter aux contraintes spécifiques des repas préparés par le collège, la municipalité a dû procéder à des évolutions dans les modalités de la restauration.

Ainsi, **les réservations de ces repas devront être réalisées au plus tard le mercredi** pour la semaine suivante. Les jours de réservations auront lieu les lundis et mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ainsi que les samedis de 9h à 12h.

Les repas commandés auprès du collège ne pourront faire l'objet ni de reports, ni de remboursements excepté si la demande est effectuée auprès du service de restauration avant le mercredi 17h pour la semaine suivante.

Ces jours et horaires de réservation seront également ceux auxquels il vous faudra réserver les autres accueils municipaux (garderie périscolaire, accueils de loisirs du mercredi, baby gym...)

Publié le 11 décembre 2018